



**DÉCISION DU DIRECTEUR  
DU 30 OCTOBRE 2025**

**N° 016-2025 : Tarifs IFSI 2026**

- Vu la Loi HPST du 21 Juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital, des Patients, de la Santé et du Territoire,
- Vu l'article L. 6143-4-2° du Code de la Santé Publique relatif au caractère exécutoire des décisions du Directeur,
- Vu les propositions budgétaires 2026 des comptes de résultat annexes pour l'année 2026,
- Vu la décision de nomination du Directeur,

☞ **LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER D'ORTHEZ décide de fixer les tarifs suivants pour l'IFSI au titre de l'année 2026 :**

- **frais d'inscription au concours : 120 €**
- **frais d'inscription à la formation : 178 €**
- **frais des études promotionnelles : 8.000 €**
- **frais de la formation continue : 120 €/jour/personne**

Fait à Orthez, le 30 octobre 2025

Le Directeur  
du Centre Hospitalier d'Orthez

**Jean-Pierre CAZENAVE**